

Minu et déclaration des terres de Plougonver en 1542

Le minu déclaration et aveu des terres que Messire Claude De Villeblanche lchevalier, Seigneur de Broom, Plusquellec et Plougonver baillé à présent a Messieurs les gens de la chambre des comptes de payer au duché de Bretagne de la dite terre et seigneurie de Plougonver qu'il tient prochement de Monseigneur le dauphin duc de payer noblement à foi et hommage à devoir de rachat et chambellinage sous le ressort de la juridiction du Goello.

En la paroisse de Plougonver

Le manoir noble et seigneurie des Férières et ses appartenances, bois, landes tenu par Morice Le Moize (Moisan) et ses consorts 100 sols.

Et pour les convenants du dit village :

- Les héritiers de Morice Callac 30 sols et 1 denier.
- Yvon Savean 41 sols.
- Yvon Turquis 31 sols.
- Les héritiers de Jean gueguen 54 sols
- Guillaume Le Noen et ses consorts 71 sols et 1 denier.
- Ollivier Guillerm et ses consorts 31 sols.
- Jehan Merer et ses consorts 51 sols et 4 deniers.

Le Scallon

- La déguerpie de Jehan Ropars 71 sols et 10 deniers.
- Guillaume et Yvon Le Briz et leurs consorts 64 sols.
- Jehan Corbei 22 sols et 1 denier.
- Guillaume Ropars 62 sols et 4 deniers.
- Les héritiers de Yvon Dérien 31 sols et 1 denier.
- Ollivier Le Saux 20 sols.

Anguernnoen

1 Claude De Villeblanche, Panetier de la reine Claude De France en 1522 et Chevalier de l'ordre en 1538. Il porte : De gueule à la fasce d'argent, accompagné de trois hures de saumon de même.

- Jehan Guilloux 60 sols.
- Philippe Ilefaut 12 sols et 1 denier.

Keranbellec

- Les héritiers de Jehan Labé 69 sols et 1 denier.
- Pezron Keroman et ses consorts 60 sols et 9 deniers.

Le Bourg de Plougouver

- François Craffer et ses consorts 52 sols et 1 denier.

Keraore gouuen

- Guillaume Guillou et Allain Péan et leurs consorts 34 sols et 4 deniers.
- Jehan et Béatrix Corre et leurs consorts 60 sols et 4 deniers.
- Jehan Poder et les enfants de Ollivier Corre 30 sols et 9 deniers.
- Jehan Le Jaudour, Jehan Bilsic², Guillaume Corre et leurs consorts pour la lande de Gidinan 20 sols.
- Les enfants de feu Ollivier Corre pour Lan an Croix 20 sols.

Lesquastel

- Geffroy Cam et ses consorts 71 sols 1 denier.

Anguern Cren

- Guillaume Lohou 61 sols et 1 denier.
- Pezron Cam 61 sols et 2 deniers.

Resterberz

- Bizien Merien et ses consorts 50 sols et 2 deniers.
- Henry Le Jaudour et ses consorts 30 sols et 2 deniers.
- Jehan fils Alette Bilsic ou lieu feu Jehan Labbé 40 sols et 1 denier.

An Guern Meur

- Les héritiers de Jehan et Yvon Le Quenquis et leurs consorts 31 sols.

La Villeneuve

² La famille Bilsic est une vieille famille de Plougouver connue surtout pour l'alliance en 1390 de Jean De Kergorlay avec Alix Bilsic fille de Guyon et Mauricette De Rosmadec. Cette famille possédait les manoirs du Cludon et du Bruill en Plougouver, toutes ces terres seront fondues dans la famille De Kergorlay. Les armes des Bilsic sont : De gueules à la croix alésée d'or. Il semble que les personnes citées dans cet écrit soient les dernières présentes à Plougouver car il n'apparaît aucune personne de ce nom dans les registres à la fin du 16^{ème} siècle.

- Jehan Callac et ses consorts 69 sols et 2 deniers.
- Henry Le Magoarou 69 sols et 2 deniers.

Quenechcador

Marie Barbier et ses consorts 31 sols et 2 deniers.

Kergus

- Henry Le Joliff et ses consorts ou lieu prêtre Corre 21 sols.

Kerguern

- Les héritiers de jehan Le Corre 21 sols et 2 deniers.
- Henry et Guillaume Le Joliff 12 sols et 1 denier.
- Yvon Guellec et les enfants de Olivier Corre 62 sols.
- Jehan Olivier et ses consorts 50 sols et 2 deniers.
- Charles De La Bouessière³ 20 sols.

Feages de Plougonver

Payables au terme de la Saint croix de septembre.

- Jehan Merer dessus Parc Gueguen pour les filles Morellec pour une partie de la terre Bilsic 1sol.
- Jehan Le Sech dessus du dit Pezres pour Bilsic 1 sol.
- Guillaume et Yvon Hervé 10 sols.
- Cojan Corre et ses consorts dessus Lez Gueguen pour Le Floch 10 sols.
- Guillaume Le Moal et Morice Morellec 10 sols.
- Yvon Keroman pour le Duygou 10 sols.
- Yvon Le Gouyat et les héritiers de Geffroy Lamende 1 sol.
- Les héritiers de Geffroy Bilsic 12 sols et 4 deniers.
- Jehan Stephan 41 sols.
- Guillaume Floch 3 sols.
- Yvon Keroman au lieu de Plesou Plusquellec 42 sols le même Keroman pour Pavic an Marec 20 sols.
- Jehan Huon 4 sols et 1 denier.
- Ollivier Le Barzic en l'acquêt de Lanhamus 20 sols.

Chefs-rentes de Plougonver

Au second dimanche des avent de Noël.

³ Charles De La Bouexiere Sieur de Lannuic en Loc-Envel époux de Marie Larbalestrier. Ils portent : De sable au sautoir d'or et leur devise est : Vexillum regis.

- Le sieur de Troubodec⁴ ou lieu de Yvon De Quellen 13 deniers
- Les héritiers de Pierre Huon 2 sols et 4 deniers.
- Le sieur de Kerurien⁵ cité 3 fois pour un total de 2 sols et 41 deniers.
- Les héritiers de Geffroy Le Sech 3 deniers.
- Yvon De La Boissière⁶ 21 deniers.
- Jehan Huon pour Guillaume Connan 10 deniers.
- Les héritiers de Guillaume Le Sech 9 deniers.
- Rolland Kerforn 20 deniers obolle
- Bertrand de Feriere pour Saint-Pou? 10 deniers.
- Guillaume Ollivier et sa femme et Jehan Guillou et sa femme pour le lieu de feu Henry Guyriec 4 deniers obolle.
- Le sieur de Treguen dessus Le Castel 20 deniers.
- Le seigneur du Cludon 11 sols et 21 deniers.
- Le seigneur de Kerurien 20 deniers.

Autres chefs-rentes

- Les héritiers de Yvon et Guillaume Bertrand dessus leurs héritages 3 sols.
- Dame Marie De Penhouët dessus son héritage à Gurunhuel 1 sols.
- Le seigneur de Ploegroys dessus ses héritages 11 sols et 1 deniers.
- Le sieur de Carman à cause de son moulin à Plougonver 12 sols et 1 deniers.

Terre en main de convenant

- Yvon Le Moel et sa femme 11 sols.
- Henry Le Joliff pour le lieu de Dom Jehan Le Corre 23 sols et 4 deniers.
- Henry Le Brin et Jehan Le Rouxeau 3 sols et 4 deniers.
- Guillaume Le Floch 11 sols et 4 deniers.
- Guillaume Le Guilloux 11 sols.
- Jehan Poder et Guillaume Corre et les enfants de feu Ollivier Corre et leurs consorts 1 sol et 1 denier.
- Jehan et Philippe Le Guychoux et leurs consorts pour le Dyaudon 30 sols.
- Dame Marguerite de Penhouët pour le dessus de ses héritages à Gurunhuel à chacune veille de Saint-Mathieu au mois de septembre. 1 paire d'éperon d'or

Baillées muables

Qui se font à terme de chaque année à l'adjudgé sous le dit Plougonver à savoir :

- Le destroit du moulin foleur de la Villeneuve sujet à réparation 60 sols.
- La garenne de Feriere à Scallon 60 sols.

4 Très probablement Jean du Dresnay Sieur de Trobodec en Gurunhuel et époux de Marguerite De Coetlogon. Ils portent : D'argent à la croix ancrée de sable, accompagné de trois coquilles de gueules. Leur devise est Crux anchora salutis ou En bon espoir.

5 Très certainement Guillaume hemery Sieur de Kerurien et du Lesdu en Loguivy-Plougras. Ils portent d'or à trois chouettes de sable.

6 Yves De La Bouexiere Sieur de Lannuic épouse en 09/1541 marie Forget. Il est le fils de Charles cité en 3

Froments, seigles et avoines

A cause des bailleurs qui se font à terme de chaque année à savoir:

- Le moulin à blé de la Villeneuve sujet à réparation : 17 renées de seigle.
- La dime de Kergonan : 10 renées de seigle, 12 renées d'avoine et 1 renée de froment.
- La dime de Kerambellec : 3 renées de seigle, 10 renées d'avoine.
- La dime de Scallon : 3 renées de seigle, 6 renées d'avoine et 1 renée de froment.
- La dime de Kerguern : 6 renées de seigle, 15 renées d'avoine et 1 renée de froment.
- La dime de Resterbes : 3 renées de seigle, 5 renées d'avoine et 1 renée de froment

Avoine grosse

Il est du pour chaque convenant «ancien» 1 renée d'avoine pour un total de 41 renées d'avoine.

- Les héritiers de dom Jehan Corre à présent Henry Le Joliff 2 renées d'avoine.

Avoine menuée

- Henry Le Guychoux 4 renées d'avoine.
- Guillaume Corre 2 renées d'avoine
- La déguerpie de Guillaume Le Joliff 2 renées d'avoine.

Chapons

- Yvon Guilloux 2 chapons.
- Le moulin de Villeneuve 6 chapons.
- Maitre Morice De La Bouexière⁷ 2 chapons.
- Jehan Merer pour le lieu de Kerbellec 2 chapons.

Poules

Pour chaque convenant ancien, il est du une poule pour un total de 47 poules par an.

Charges ordinaires

Aux frères prêcheurs de Guinguamp⁸ 100 souls par an et 6 sommes de seigle.

Sujets tenant hommage au seigneur

⁷ Morice De La Bouexiere Seigneur de Keraslouant en Botmel fils de Bertrand et Aliette De Kerliviou. Il est l'époux de Catherine Forget. Il décède entre 1542 et 1543.

⁸ Plus connu sous le nom d'ordre Dominicain est né sous l'impulsion de Dominique De Guzman en 1215. Cet ordre catholique appartient, comme l'ordre des Frères mineurs (O. F. M.) plus connu sous le nom de franciscains et à la catégorie des ordres mendiants. Le frère Ollivier De Tréguier est le fondateur du couvent des Dominicains de Guinguamp provincial de l'ordre.

Le dit seigneur de Broon a plusieurs sujets qui lui tiennent à foy, hommage à rachat ci devant la dite seigneurie de Plougonver à savoir :

- Yvon De Bot Louis⁹ (Botloy) et damoiselle Marie Le Goff¹⁰ sa compagne, seigneur et dame de Coethalec, Kercadiou et de Kermeno en la paroisse de Plougonver.
- Maitre Morice De La Bouexière seigneur de Keraloùiant.
- Raoul Leon¹¹ sieur du Boügerel.
- Guillaume Du Poulpry¹² sieur du dit lieu
- Jehan Clevede¹³ Sieur de Coetbihan.
- Plezou De Kerdaniel¹⁴.
- Rolland De Guergorlay¹⁵ Seigneur du Cludon.
- Troillus De Mondragon¹⁶ et damoiselle François De La Pallue sa femme, Seigneur et Dame de Mondragon.
- Vincent De Gouic? Seigneur du dit lieu.
- Geffroy De Kermabon¹⁷ et damoiselle François De Kerleniou¹⁸ sa femme Dame de Kericuff et de Lanhamus.
- Julien De Quelen¹⁹ Sieur du Dresnay.
- Jehan Du Chastel²⁰ Seigneur du Mesle, Chateaugal et La Roche-Dronyou.
- Missire Rolland Pynard²¹ et sa femme Seigneur de la Noë-Verte et de La Villeneuve.
- Robert De Kermorvan²² et Damoiselle Katherine Pinart Seigneur de Kermorvan.
- De Porzbozven (Voir en note de bas de page 30) Sieur de Kergueguen et du Scozou.
- François Goudelin²³ et Damoiselle Gilette Cozic sa femme, Sieur et Dame de Kerloaguen.

9 Yvon De Botloy fils de Roland et Aliénor du Mareil. Ils portent : écartelé d'or et d'azur.

10 Marie Le Goff fille de Guyon Sieur de Kerlan et Marguerite De Coëtredrez

11 Raoul Leon sieur du Bourgerel en Plougonver fils de Jean et Jeanne De Kersalliou. Ils portent : d'or au lion de sable, armé, lampassé et couronné de Gueules. Raoul est l'époux de Jeanne De La Hays.

12 Guillaume Du Poulpry sieur du Poulpry en Ploudaniel et fils de Yves et Marie De Mesnoallet. Ils portent : D'argent au rencontre de cerf de gueules. Guillaume est l'époux de Louise Parceveaux.

13 Jehan Clevede ou Glevede Sieur de Coetbihan en Laz. Les armes de cette famille sont : D'argent à deux lions affrontés de gueules, tenant une lance d'azur en pal de leurs pattes de devant.

14 La famille De Kerdaniel possède des terres en Gurnuhuel et Bourbriac. Leurs armes sont : D'argent à deux vautours de sable, adossés du corps et affrontés par leurs têtes dévorant un coeur de gueules.

15 Rolland De Kergorlay Seigneur du Cludon en Plougonver fils de Jean et Marguerite De Boiseon. Ils portent : Vairé d'or et de gueules et leur devise : Aide-toi Kergorlay et dieu t'aidera. Rolland épouse en 1510 Jeanne Rion, dame de Kerangeuz.

16 Troillus De Mondragon famille originaire d'Espagne ou son ancêtre Antoine De Mondragon est l'un des capitaines envoyés par Ferdinand et Isabelle au secours de la duchesse Anne en 1488. Troillus est colonel de 4000 hommes de pied, il se marie à François De La Pallue. Il est seigneur du Hallot, Trézéguidy, Des Salles et de Peullan. Il décède en 1543 et est enterré à Beuzit-Conogan. Leurs armes sont : D'argent au lion de gueules, accosté de deux peupliers de sinople.

17 La famille De Kermabon sieur de Kericuff en Plougasnou. Ils portent : écartelé aux 1 et 4 : d'or à trois fasces d'azur.

18 François De Kerleniou Dame du nom et héritière du lieu de Lanhamus en Plougonver de sa mère Marie Huon.

19 Julien De Quélen sieur du Dresnay fils de Ollivier et Jeanne De Tronquidy. Il est l'époux de Anne Riou. Ils portent : Burelé de dix pièces d'argent et de gueules et leur devise : En tout temps Quélen.

20 Jean Du Chastel Seigneur de Mesle en Plonevez du Faou et La roche-Droniou en Calanhel fils de François Seigneur du même nom et Catherine De Ploec. Ils portent : Fascé d'or et de gueules de six pièces. Leur devise : Tu viendras à bien et vaillance du chastel. Alias : S'il plait à dieu.

21 Rolland Pinart Seigneur de La Noë-verte en Plouézec, conseiller au parlement des grands jours de Bretagne, sénéchal de Goëlle et de Léon fils de Yves Seigneur de Kerverziou et Jeanne Du Boisgelin dame héritière de La Noë-Verte. Il se fiance le 12/12/1526 à Louise Taillart dame de Lizandré (sans postérité) puis se marie 14/07/1534 à Catherine taillart Dame héritière de Lizandré. Cette famille porte : Fascé d'or et d'azur au chef de gueules chargé d'une pomme de pin d'or.

22 Rolland De Kermorvan sieur du nom épouse Catherine Pinart soeur de Rolland (en 21) fille de Yves et et Jeanne Du Boisgelin.

23 François Goudelin Sieur de Kerloaguen en Plougonven. Ils portent : D'azur à une épée d'argent garnie d'or, la pointe en bas et leur devise : Joie sans fin à Goudelin.

- Maitre Pierre Le Cozic²⁴ Sieur de Kerhuel.
- Jehanne Du Dresnay²⁵ Dame de Kerlan.
- Allain Du Dresnay²⁶ Sieur de Kerruer.
- Jehan Du Dresnay²⁷ Sieur de Keradennec.
- François Le Rouge²⁸ garde naturel de Jehanne Le Rouge²⁹ sa fille et de Marguerite Clevede³⁰ sa femme.
- Tiphaine Clevede³¹ Dame de Kerruer.
- Gilles De La Hay et Marie Hervé sa femme.
- Jacques Du Parc³² Sieur du Parc Locmaria et du Guer ?
- Damoiselle Jehanne Du Dresnay³³ Dame de Lochrist
- Le Rouge héritier de feu Missire Gilles Le Rouge causayant du Seigneur Destuer

Source : Archives départementales des Cotes d'Armor série E

Jérôme Caouën

-
- 24 Jean Le Cozic Sieur de Kerhuel en Plounagoar et très certainement l'époux de Jeanne De Kergounadec'h. Ils portent : D'argent à l'aigle de sable membrée et becquée de gueules.
 - 25 Jeanne Du Dresnay épouse vers 1510 Henry de Kercabin Seigneur de Kerlan en Plounérin. Elle est la fille de Chrestien du Dresnay Seigneur de Kerroué en Loguivy-Plougras et Jeanne Le Rouge. Cette famille porte : D'argent à la croix ancrée de sable, accompagné de trois coquilles de gueules et leur devise Crux anchora salutis et En bon espoir.
 - 26 Allain Du Dresnay Seigneur de Kerroué frère de Jeanne (en 25) et donc fils de Chrestien et Jeanne Le Rouge. Il épouse vers 1526 Françoise De Benerven dame de Trédiec en Guidel.
 - 27 Jehan Du Dresnay sieur de Keradennec en Loguivy-Plougras.
 - 28 François Le rouge Sieur de La haye en Plouégat-Moysan et du Scozouet en première noce Marguerite De Clevedé et en seconde noce en 1535 Isabelle Pollart . Il est le fils de Yvon et Marie De La Forest. Ils portent : D'argent à une fleur de lys de sable surmontée d'une merlette de même becquée membrée de gueules.
 - 29 Jeanne Le Rouge Dame du Scozou fille de Francois (en 28) épouse en 1571 Vincent Du Parc
 - 30 Marguerite De Clevedé dame du Scozou en Loguivy-Plougras épouse en première noce Gilles De Portzbozven sieur de Kergueguen d'où un fils Jean époux de Marie De Kergariou. Elle épouse en seconde noce François Le Rouge (en28) qui sera curateur et garde naturel de Jean De Portzbozven.
 - 31 Thiphaine De Clevedé pourrait être l'épouse d'un Du dresnay vu qu'elle est dite Dame De Kerruer.
 - 32 Jacques Du Parc Seigneur de Locmaria en Ploumagoar et de Tressigneaux décédé vers 1558 fils de Jean Seigneur du Parc et Marguerite De Kerimerc'h. Il épouse en première noce le 13/04/1505 Peronnelle dame héritière de Leversault et en seconde noce le 24/09/1542 en l'église Saint-Frégant Guillemette De Kerloaouen. La famille Du Parc porte : D'argent à trois jumelles de gueules. Devise : Vaincre ou mourir.
 - 33 Jeanne Du Dresnay est l'épouse de Alain De Kergrist fils de Jean sieur de Kergrist et gilette Le cozic.